

Édité par le MESRI, le Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, circulaires, avis de vacance de postes, etc. La mise en place de mesures ministérielles et les opérations annuelles de gestion font l'objet de textes réglementaires publiés dans des BO spéciaux.
Publication hebdomadaire (ISSN : 2110-6061)

< Retour au sommaire

VACANCE DE POSTE

Directeur ou de directrice de l'université de technologie de Troyes

NOR : ESRS2204592V

Avis
MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'université de technologie de Troyes sont déclarées vacantes au 1er septembre 2022.

Conformément à l'article L. 715-3 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels, fonctionnaires ou non, qui ont vocation à enseigner dans l'université, sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant un curriculum vitae détaillé, une notice des titres et travaux et une déclaration d'intention, devront être transmis, **au plus tard le 25 mars 2022** (la date de la poste faisant foi) à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au directeur général des services de l'université de technologie de Troyes - 12, rue Marie Curie, CS 42060 - 10004 Troyes Cedex par courriel : recrutementdirecteur@utt.fr.

Cadre dirigeant expérimenté, universitaire confirmé, maîtrisant les environnements académiques, tant dans leur déclinaison nationale qu'au plan international, il conduit la politique de l'établissement fixée en lien avec le Conseil d'administration, il coordonne et anime la dynamique collective en fédérant les initiatives et les énergies au service du développement et du rayonnement de l'institution dans sa triple dimension internationale, nationale et territoriale.

Profil et compétences recherchées :

- connaissance et expérience du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologie avec une inclinaison à l'international ;
- prise en compte de la notion de performance, de l'excellence académique (dimension recherche et pédagogie) dans un contexte concurrentiel et transformant ;
- connaissance du modèle et des spécificités des universités de technologie ;
- connaissance des systèmes éducatifs, des systèmes académiques et de la recherche à l'échelle nationale mais aussi internationale ;
- expérience de l'international, maîtrise de l'anglais ;
- expérience managériale avérée, de la coordination et qualités relationnelles : capacité à piloter une organisation humaine autour d'une ambition partagée, capacité à convaincre et à entraîner ;
- aptitudes stratégiques et prospectives : capacité à projeter l'établissement et à le structurer dans un environnement en forte évolution ;
- capacité à négocier, à convaincre et à faire adhérer.

Les fonctions de directeur sont soumises à la transmission d'une déclaration d'intérêts préalablement à la nomination, prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes - Dgesip A1-5 - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05 et à l'adresse électronique suivant : sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr.

< Retour au sommaire